

SAS Méthalaborde
1471 chemin de Labadie
40 270 Grenade sur l'Adour

Communauté de communes du
Pays Grenadois
14 place des Tilleuls
40 270 Grenade sur l'Adour

Grenade sur l'Adour, le 20 novembre 2017

Objet : Proposition sur le type d'usage futur du site après arrêt définitif de l'installation de méthanisation de la SAS Méthalaborde.

Monsieur le Président,

En vue du dépôt de notre dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) pour le projet Méthalaborde et conformément à l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement, un avis du Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme sur le type d'usage futur du site lors de l'arrêt définitif de l'installation, doit être joint au dossier.

Le site de méthanisation est situé en zone agricole à proximité de l'exploitation du Gaec de Laborde (voir carte en annexe 1). A la mise à l'arrêt définitif de l'unité de méthanisation, l'emprise du site sera restituée à l'usage agricole et les installations du site pourront être utilisées pour la poursuite de l'activité agricole (stockage de matière).

Par ailleurs, les dispositions suivantes seront prises pour assurer la protection de l'environnement et la sécurité du site lors de l'arrêt de l'unité de méthanisation :

Ouvrages	Vidange et inertage	Démantèlement et/ou revente
Bâtiment de réception des matières - Hangar de réception - Entrepôt (silos)	Canalisations Evacuation des matières organiques restantes en compostage	Pompes et canalisations Vis des systèmes d'alimentation des cuves
Process méthanisation - Digesteurs - Post-digesteur	Valorisation des eaux de rinçage en épandage	Membranes Agitateurs Pompes et canalisations
Valorisation du biogaz - Module d'épuration - Chaudière	Module d'épuration Chaudière Evacuation en centre spécialisé des huiles et carburants	Epuration Chaudière Réservoir de combustibles
Stockage des digestats - Lagune - Dalle	Séparateur de phase Valorisation des eaux de rinçage en épandage	Séparateur de phase, pompes et canalisations
Local technique	Pompes et canalisations Ballon d'eau chaude Valorisation des eaux de rinçage en épandage	Pompes et canalisations Ballon d'eau chaude
Armoires électriques	Mise hors tension de tous les circuits électriques Coupure de l'arrivée générale Vidange et traitement en site spécialisé des éventuels produits conducteurs (transformateur)	Armoires électriques Transformateur Groupe électrogène

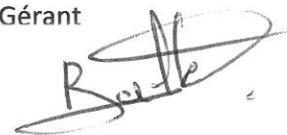
Les cuves de digestion et les équipements de stockage (silos, cuves de stockage des digestats...) pourront être conservés pour leur utilisation dans le cadre de l'activité de l'exploitation agricole.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir nous adresser en retour de courrier votre avis sur ces dispositions. Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Laurent Baillet

Gérant



Pièce jointe :

Annexe 1 : plan de localisation du site de méthanisation

Annexe 1 : localisation et implantation du projet de méthanisation Méthalaborde

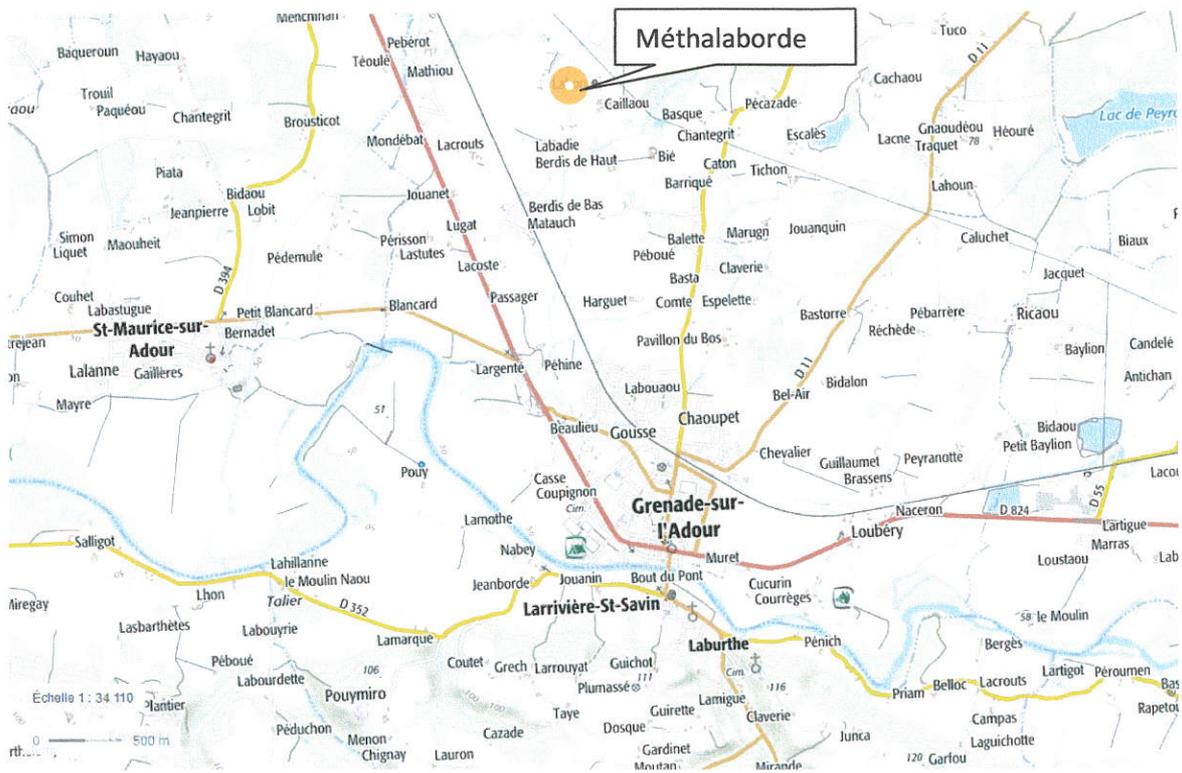
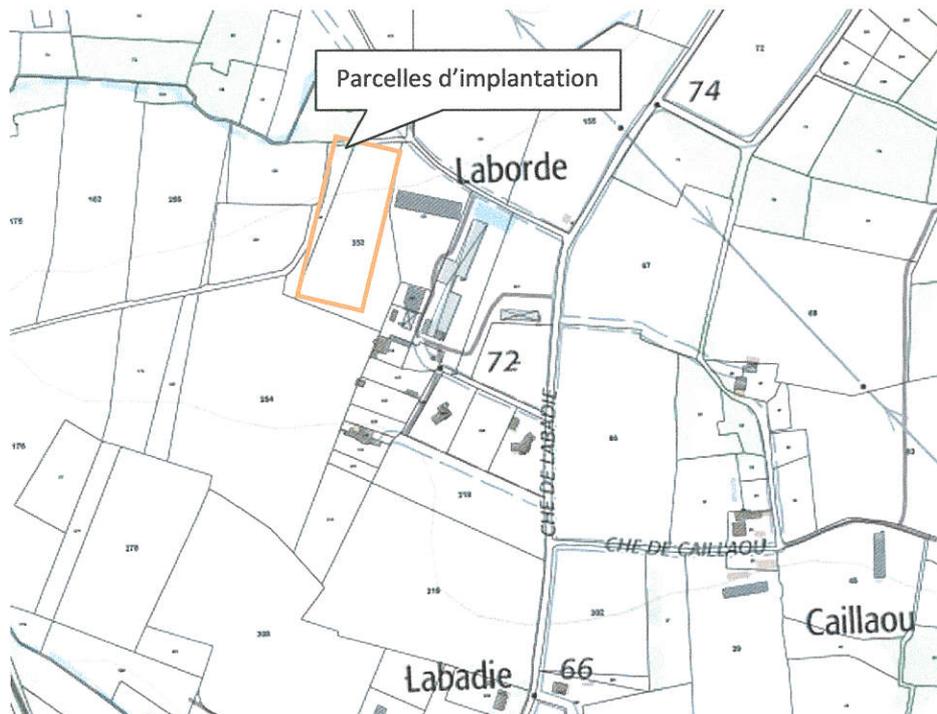


Figure 1 : localisation du projet



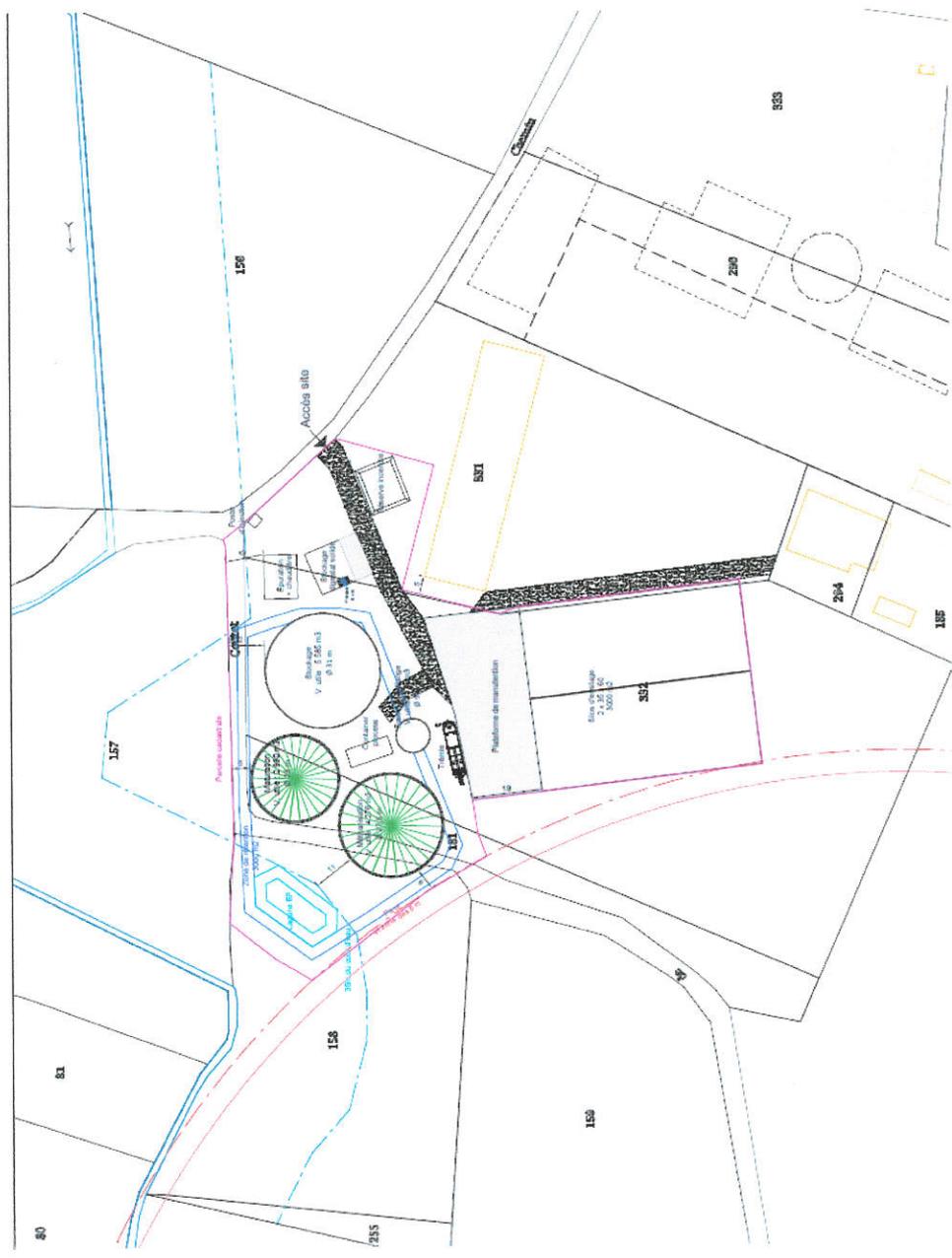


Figure 2 : plan d'implantation des équipements de méthanisation